

Institut de Formation des Cadres de Santé

FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI DES ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS

Session 2018 – 2019

Le métier d'Adjoint des Cadres Hospitaliers dans les établissements de santé connaît des changements en lien avec l'évolution des organisations. Aujourd'hui, quel que soit son secteur d'activité, l'A.D.C.H. doit être à la fois :

- un technicien en gestion et en organisation d'une unité de travail ;
- un collaborateur efficace veillant aux aspects quantitatifs et qualitatifs de l'environnement pour une aide à la décision ;
- une femme ou un homme de dialogue pour communiquer efficacement avec les clients internes et externes.

La formation d'adaptation à l'emploi d'A.D.C.H. répond à cette triple logique d'actualisation des connaissances, de mobilisation des ressources et d'optimisation des comportements. Elle est destinée aux A.D.C.H. nouvellement nommés ou ayant plusieurs années d'expérience dans l'exercice professionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION.

- Repérer et comprendre les changements dans l'environnement socio-économique au sein des organisations et des secteurs d'activité de l'A.D.C.H.
- Développer la connaissance des différents métiers et acteurs avec lesquels l'A.D.C.H. travaille.
- Acquérir et développer des techniques de gestion, d'organisation d'une unité de travail et des techniques de base nécessaires à la prise de fonction.
- Augmenter son potentiel en management.
- Développer ses capacités de communication écrite et orale.
- Développer ses capacités d'analyse du travail pour comprendre, agir et apprendre des situations de travail.

L'itinéraire pédagogique se réfère au programme officiel structuré en **trois modules**. Les besoins implicites et explicites des participants sont repérés, en début de formation, à partir des activités caractéristiques du métier et du travail réel de l'A.D.C.H.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES.

Ils sont variés et font appel à la participation active du groupe : étude de cas, analyse des pratiques professionnelles, jeux de rôles, partages d'expériences professionnelles, visites d'établissement, apports de connaissances, stage, ...

Point fort : Des temps de formation sont réalisés avec les étudiants cadres de santé sur des thèmes et/ou activités communes en vue d'une coopération future.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE.

Gregory MYKOLOW
Formateur

MODALITÉS PRATIQUES.

► **DÉROULEMENT** : **22 jours** répartis de **décembre 2018 à juin 2019**

► **STAGE** : **5 jours** de stage (à programmer au cours de l'année 2019)

► **TARIFS** : **3 500 €**

► **INSCRIPTIONS** : avant le **10 novembre 2018**

En application de l'article 9 du Décret n°2011-660 du 14 juin 2011, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière. – Arrêté du 24 octobre 2014 fixant l'organisation et le contenu de la formation d'adaptation à l'emploi des membres du corps des adjoints des cadres hospitaliers - Article 3 – Le dispositif de formation d'une durée de 189 heures comprend les modules suivants :

MODULE 1

"CONNAISSANCE DU CADRE D'EXERCICE DES ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS" (5 JOURS OU 35 HEURES)

DU 10 AU 14 DECEMBRE 2018

- Ce module a pour but d'approfondir les connaissances du stagiaire sur le fonctionnement de l'hôpital et des établissements sociaux et médico-sociaux.

MODULE 2

"TECHNIQUES DE MANAGEMENT ET DE COMMUNICATION" (12 JOURS OU 84 HEURES)

**DU 14 AU 19 JANVIER 2019 (5 JOURS) – DU 18 AU 22 MARS 2019 (5 JOURS) –
DU 15 AU 16 AVRIL 2019 (2 JOURS)**

- L'objectif de ce module est de permettre aux agents d'acquérir et de perfectionner leurs compétences en matière de ressources humaines et de management d'équipes.

MODULE 3

"CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES NÉCESSAIRES A L'EXERCICE DES FONCTIONS (10 JOURS OU 70 HEURES)

**DU 17 AU 19 AVRIL 2019 (3 JOURS) – LE 6 ET 7 MAI 2019 (2 JOURS)
& 5 JOURS DE STAGE (A PROGRAMMER AU COURS DE L'ANNEE 2019)**

- Ce module sera constitué de deux périodes :

- 1.- Enseignements complémentaires destinés à l'ensemble des stagiaires (5 jours ou 35 heures),
- 2.- Stage "sur le terrain" (5 jours ou une semaine)

La formation d'adaptation à l'emploi des Adjointes des Cadres Hospitaliers se déroulera sur la période de décembre 2018 à juin 2019 dans les locaux de l'IFCS du CHU de Montpellier - 1146 avenue du Père Soulas - 34295 Montpellier Cedex 5.

**RENSEIGNEMENTS
ET
INSCRIPTIONS**

**INSTITUT DE FORMATION
DES CADRES DE SANTE
IFMS - C.H.U. DE MONTPELLIER
1146, avenue du Père Soulas
34295 MONTPELLIER CEDEX 5**

 : 04 67 33 88 74

 : 04 67 33 08 52

  [**cfph-ifcs-sec@chu-montpellier.fr**](mailto:cfph-ifcs-sec@chu-montpellier.fr)

Site Internet : [**http://www.chu-montpellier.fr/fr/ifcs**](http://www.chu-montpellier.fr/fr/ifcs)